
Le secteur électrique au Nigéria

Environ 60% des 200 millions d'habitants sont privés d'électricité au Nigéria et l'approvisionnement électrique est irrégulier, constituant un goulot d'étranglement majeur pour la croissance économique et le développement du pays. Entamé en 2010, le processus de privatisation n'a pas encore permis d'améliorer la situation, toute la chaîne de valeur étant notamment contrainte par une tarification inappropriée, même si les tarifs électriques ont augmenté de 45% en 2016. Un plan de redressement du secteur électrique sur cinq ans a été adopté en 2017 par les autorités, assistées de la Banque mondiale, identifiant des besoins d'investissements à plus de 7 Mds USD.

1. Près de 10 ans après la réforme du secteur, la capacité énergétique reste insuffisante face aux besoins du pays

Bien que la puissance totale installée au Nigéria, de près de 12 600 MW, représente plus de la moitié de celle de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, **la capacité électrique réellement disponible sur le réseau s'élève à environ 5 000 MW pour une demande minimum estimée à environ 20 000 MW**. Cet écart s'explique par les limitations en matière de capacité de transport et de distribution, l'obsolescence et le manque de maintenance des infrastructures de production, mais aussi le goulot d'étranglement que représente l'approvisionnement en gaz. **Le mix électrique repose sur les capacités thermiques au gaz (81%) et hydrauliques (19%)**. Les pertes globales du système électrique sont très élevées, estimées à plus de 40%. Dès lors, **environ 55% de la population n'a pas accès à l'électricité**. Parmi ceux ayant accès au réseau, la moitié subirait des coupures pour près de 40% du temps. Les coupures quotidiennes à Lagos et Abuja sont d'une durée moyenne de 6 à 8 heures. En conséquence, les délestages récurrents obligent une large partie de la population et la quasi-totalité des entreprises à se doter de moyens d'autoproduction, essentiellement des groupes électrogènes coûteux et polluants. Selon certaines sources, **la capacité installée dans le pays en générateurs diesels autonomes serait de 15 à 20 GW (fourchette basse) et de 2 GW d'origine renouvelable (hors hydraulique)**.

Initiée en 2010 par le gouvernement fédéral, une importante réforme du secteur a conduit au démantèlement de l'opérateur historique (NEPA), à la privatisation des actifs de production et de distribution, à la réhabilitation de certaines centrales existantes et à la signature de contrats d'achats d'électricité auprès de nouveaux producteurs d'électricité indépendants (*Independent Power Producers – IPPs*), sans privatiser le transport. Aujourd'hui, le secteur comprend six sociétés de production (*Generation Companies – GENCOs*), des IPPs, onze sociétés de distributions (*Distribution Companies – DISCOs*) et une société publique de transport, *Transmission Company of Nigeria (TCN)*. La société *Nigeria Bulk Energy Trader (NBET)* a pour sa part été créée en 2011 afin de faire le lien entre les sociétés de production et les sociétés de distribution, et de gérer les contrats de vente et d'achat d'électricité en attendant la mise en place d'un marché de gros. Une commission indépendante de régulation, la *Nigerian Electricity Regulatory Commission (NERC)*, a également été créée et est notamment en charge de la régulation des tarifs.

2. L'objectif de production de 20 000 MW d'ici 2020 reste ambitieux

L'atteinte des objectifs de l'agenda 2020, en particulier celui d'une capacité de production de 20 GW, semble aujourd'hui difficilement accessible. Elle nécessite une augmentation significative des capacités de production, une diversification des ressources énergétiques et des investissements considérables dans le secteur. Par ailleurs, **la privatisation n'a pas eu les effets escomptés et le secteur est jugé en « état d'urgence »** : tarification inappropriée, taux de recouvrement faible (encaissement entre 40 et 60% des factures par les DISCOs), endettement des DISCOs (prêts en dollars lors de la privatisation mais recouvrement en nairas avec effet de change dû à la dévaluation de 2016), faiblesse des investissements, sabotages et pénuries de gaz, viabilité financière surestimée des actifs rachetés principalement par des sociétés locales, frilosité des opérateurs bancaires à s'engager davantage sur le secteur et donc difficultés d'accès aux financements pour les investissements nécessaires etc. Le réseau de transport, toujours sous contrôle public, ne fonctionne pas à sa pleine capacité et d'importantes quantités d'électricité continuent à être perdues. A titre indicatif, le seul programme d'expansion du réseau sur 5 ans de la TCN pour porter sa capacité à 11 500 MW, requerrait 7,5 Mds USD d'ici 2019.

Face à cette situation, le gouvernement fédéral en partenariat avec la Banque mondiale a mis en place en mars 2017 un **Power Sector Recovery Programme (PSRP)**, présentant des mesures à prendre dans les cinq prochaines années notamment dans les domaines financiers, opérationnels et techniques, et de gouvernance. A ce stade, l'appréciation de la mise en œuvre demeure difficile, même si les autorités

progressent en matière d'épurations des arriérés aux sociétés de distribution (déblocage d'un fonds de garantie courant jusqu'en décembre 2018 de 701 Mds NGN) et que la Banque mondiale a accepté l'octroi d'un financement de 3 Mds USD en octobre 2019, divisé en quatre tranches de prêts de 750 M USD chacun.

En août 2019, le Sénat s'est prononcé en faveur de la recapitalisation des DISCOs en conseillant à l'Etat de céder 40% des parts qu'il détient dans ces entités à des investisseurs privés afin d'améliorer l'expertise dans ce segment et le montant des investissements. Une augmentation des tarifs de l'électricité de 8 NGN à 14 NGN /kWh pour le consommateur a été annoncée pour 2020 par la NERC. Les DISCOs, sous le pilotage de la NERC et du *Meter Asset Providers*, ont mis en place fin 2018 des campagnes de déploiement de nouveaux compteurs électriques afin d'améliorer leur recouvrement. La NERC a également établi dans ce sens une directive permettant aux distributeurs d'attribuer de nouvelles licences aux entreprises prestataires pour la pose de compteurs. En parallèle, une réforme permet désormais aux consommateurs (en particulier industriels) de contourner les difficultés rencontrées sur le réseau national et contractualiser directement auprès des IPPs. Par ailleurs, le gouvernement fédéral nigérian a annoncé son désir de construire une ligne de transmission régionale de 330 kV reliant le nord du Nigéria à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire). Enfin, le gouvernement nigérian a signé avec Siemens en juillet 2019 un protocole d'accord pour la modernisation du réseau électrique visant à augmenter la production électrique disponible du pays à 25 000 MW d'ici 2025. Les implications réelles de ce partenariat restent cependant aujourd'hui peu claires.

3. La présence française dans le secteur se densifie notamment dans la filière des énergies renouvelables

Avec la *National Renewable Energy and Energy Efficiency Policy*, le Nigéria souhaite augmenter sa génération d'électricité en s'appuyant sur les énergies renouvelables, en particulier par la génération hors-réseau (*off-grid*) à hauteur de 12 500 MW d'ici 2030. Pour 2020, les objectifs sont d'atteindre une capacité installée de 6 000 MW pour l'hydraulique, 1 300 MW pour le solaire et 631 MW pour l'éolien. Les entreprises françaises sont présentes dans les énergies solaire (Engie, Greenelec, Schneider Electric, Total, Voltalia), éolienne (Vergnet) et hydraulique (General Electric France).

Par ailleurs, l'**Agence française de développement** a développé une réelle expertise dans le secteur de l'électricité au Nigéria, aujourd'hui reconnue par les autorités locales et ses partenaires. Cinq projets sont en cours, répartis sur deux thématiques principales : le soutien aux réseaux de transport-distribution (financement total de plus de 170 M USD) et à la modernisation de l'offre de formations aux métiers de l'électricité (financement total de plus de 40 M USD). Le projet de boucle nord-ouest en cours de mise en œuvre vise par exemple à construire 6 lignes de transport d'électricité afin d'accroître la capacité du réseau vers la capitale fédérale Abuja. Autre exemple, l'AFD soutient la modernisation de l'offre de formations offert par l'Institut national de formation aux métiers de l'électricité (NAPTIN), l'opérateur public créé en 2009 au niveau fédéral.